

À l'ouverture de la séance à distance du 8 juin 2020, 29 membres sont connectés ou représentés (42 membres en exercice, 22 membres connectés et 7 procurations).

1. Procès-verbaux de la CFVU

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 11 mai 2020

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (un membre connecté n'a pas voté).

2. Enseignement et conventions

2.1 Modification du calendrier universitaire 2019-2020 pour les D.U.

La modification est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour (deux membres connectés n'ont pas voté).

2.2 Modification du calendrier universitaire 2020-2021

La modification est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (un membre connecté n'a pas voté).

2.3 Suppression de la première année de Licence en deux ans pour la filière droit – Faculté de droit économie – gestion

La suppression de la première année de Licence en deux ans pour la filière droit est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 9 voix pour, 6 voix contre et 16 abstentions (deux membres se sont connectés en cours de séance).

2.4 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) 2019-2020 – I.U.T.

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications ;
- Licence professionnelle Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle - Accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 1 abstention (deux membres ont quitté la séance sans laisser de procuration et un membre connecté n'a pas voté).

2.5 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) 2020-2021 – IAE Angers

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- L3 Management International ;
- M1 Master 1 Management des Affaires Européennes et Internationales ;
- M2 Management Financier et Contrôle International ;
- M2 Management International des Ressources Humaines ;
- M2 Management International et Marketing ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 1 abstention (un membre connecté n'a pas voté).

2.6 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) 2020-2021 – I.U.T.

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Licence Professionnelle Conception et Réalisation de Machines Spéciales ;
- Licence professionnelle Gestion de Projets et structures artistiques et culturels ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (un membre connecté n'a pas voté).

2.7 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) 2020-2021 – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- M1 Genre ;
- Master 2 Etudes sur le genre, parcours Corps et Biopolitique ;
- Master 2 Etudes sur le genre, parcours Discriminations ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et deux abstentions (un membre connecté n'a pas voté).

2.8 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) 2020-2021 – Faculté de Santé – Formation Continue

Les modifications de MCC concernant le Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (un membre connecté n'a pas voté).

2.8 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) 2020-2021 – Faculté de Santé – Médecine

Les modifications du Master 2 mention Biologie-Santé (*Médecine-Maïeutique-Sciences*) Parcours SIBM sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (un membre connecté n'a pas voté).

2.9 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) 2020-2021 – Faculté de Santé – accès aux études de santé

Les modifications de MCC concernant :

- le dispositif PluriPASS ;
- l'arrêt du dispositif AlterPASS ;
- la création du dispositif LPASS ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (un membre connecté n'a pas voté).

2.10 Modification de maquette - Licence professionnelle Guide conférencier – UFR ESTHUA, Tourisme et Culture – vote

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (un membre connecté n'a pas voté).

2.11 Modifications de maquette - L3 Mention Sciences sociales - Parcours Tourisme Hôtellerie, Restauration et Événementiel - Option Anglophone Tourism and Leisure - UFR ESTHUA, Tourisme et Culture

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (un membre connecté n'a pas voté).

2.12 Création du Diplôme Universitaire NASH – Faculté de Santé

La création du Diplôme est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour (un membre connecté n'a pas voté).

2.13 Modifications de maquette - Master Psychologie sociale, du travail et des organisations – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 4 abstentions (un membre a quitté la séance et un membre connecté n'a pas voté).

2.14 Motion de la cellule Lansad (Langues pour spécialistes d'autres disciplines)

La motion est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 7 abstentions (trois membres ont quitté la séance).

2.15 Convention de formation entre l'Université d'Angers (ESTHUA) et la CCI du Maine et Loire-Institut de Bijouterie de Saumur pour la licence professionnelle métiers de la mode parcours Développement et Commercialisation en bijouterie-horlogerie.

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

2.16 Convention de partenariat entre l'Université d'Angers (Faculté de droit économie gestion) et la CCI concernant la licence professionnelle assurance, banque, finances, chargé de clientèle parcours « Assurance »

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

Signé par : Christian Robledo
Date : 12/06/2020
Qualité : Président - Signature électronique certifiée
Certinomis AA et Agents - 1.2.250.1.86.2.3.8.10.1